



MELIN EXPERTISE

COMPTABILITÉ | AUDIT | CONSEIL

SAS OUEST AQUITAINE AUDIT COMPTES ANNUELS

30/06/2025

Activités comptables
2 rue Alfred Nobel

86000 - POITIERS

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 30/06/2025	Net au 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)	53 500	2 987	50 513	
Autres immob. incorp. / Avances et acomptes	4 494		4 494	4 494
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 000	5 255	19 745	
Immob. corp. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	82 994	8 242	74 752	4 494
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	322 415	6 500	315 915	115 500
Autres créances	60 722		60 722	8 223
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 926		48 926	57 557
Charges constatés d'avance (3)	4 140		4 140	2 475
ACTIF CIRCULANT	436 203	6 500	429 703	183 755
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	519 197	14 742	504 455	188 249
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2025	Net au 31/08/2024
Capital	19 950	42 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 995	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles	97	2 376
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	62 088	23 516
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	84 130	72 092
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	72 584	
Emprunts et dettes diverses (3)	20 926	40 926
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 437	37 860
Dettes fiscales et sociales	125 790	24 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 512	3 780
Produits constatés d'avance (1)	20 075	9 085
DETTES	420 324	116 157
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	504 455	188 249
(1) Dont à plus d'un an (a)	57 303	
(1) Dont à moins d'un an (a)	363 022	116 157
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ANNEXE

Nom de l'entité	SAS OUEST AQUITAINE AUDIT
Activité exercée	Activités comptables
Adresse	2 rue Alfred Nobel 86000 POITIERS

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/09/2024 au 30/06/2025

	Applicable	Non applicabl	Non significat
- Règles et méthodes comptables	X		
- Faits caractéristiques	X		
- Notes sur le bilan	X		
- Notes sur le compte de résultat	X		
<i>Autres informations :</i>			
- Engagements donnés		X	
- Engagements reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement en matière de retraite		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	
<i>Détails des produits et charges :</i>			
- Charges constatées d'avance	X		
- Produits constatés d'avance	X		
- Produits à recevoir	X		
- Charges à payer	X		

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2025 par le Président de la Société.

	€
Total bilan	504 454,98
Chiffre d'affaires	528 831,67
Résultat net comptable (Bénéfice)	62 088,17

ANNEXE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissement et dépréciation de l'actif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

ANNEXE**Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

ANNEXE

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial		53 500		53 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 494			4 494
Immobilisations incorporelles	4 494	53 500		57 994
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport		25 000		25 000
Immobilisations corporelles		25 000		25 000
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	4 494	78 500		82 994

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2025
Éléments achetés	53 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 500

ANNEXE

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial		2 987		2 987
Immobilisations incorporelles		2 987		2 987
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport		5 255		5 255
Immobilisations corporelles		5 255		5 255
ACTIF IMMOBILISE		8 242		8 242

ANNEXE

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 387 277 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	322 415	322 415	
Autres	60 722	60 722	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 140	4 140	
Total	387 277	387 277	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	60 270
FOURNISS.RRR A OBTENIR	3 180
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	500
Total	63 950

ANNEXE

Capitaux Propres**Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 19 950,00 euros décomposé en 4 200 titres d'une valeur nominale de 4,75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 200	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 200	4,75

ANNEXE

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 420 324 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	72 584	15 281	57 303	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 437	173 437		
Dettes fiscales et sociales	125 790	125 790		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 438	28 438		
Produits constatés d'avance	20 075	20 075		
Total	420 324	363 022	57 303	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 447			
(**) Dont envers les associés	20 926			

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	164 982
INT.COURUS S/EMPR.	32
DETTE PROV PR CP	12 143
PERSONNEL - CAP	17 070
CHARGES SOCIALES S/CP	4 159
CHARGES SOCIALES - CAP	4 736
ETAT CHARGES A PAYER	552
CLIENTS RRR A ACCORDER	7 512
Total	211 186

ANNEXE

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 140		
Total	4 140		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	20 075		
Total	20 075		

ANNEXE

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2025	31/08/2024
HONORAIRES AUDIT	528 832	352 513
TOTAL	528 832	352 513

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791100 - TRANSF CHG EXPL -RBT FORMATION	970	
791640 - TRANSFERTS/CHARGES PERSONNEL	16 958	
Transfert de charges d'exploitation	17 928	
Transfert de charges financières		
Total	17 928	

ANNEXE

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	1
Employés		
Ouvriers		
Total	4	1

OUEST AQUITAINE AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 19 950 euros
Siège social : 2 rue Alfred Nobel
Pôle République 3, 86000 POITIERS
529 026 445 RCS POITIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 OCTOBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 62 088,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62 088,17 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « réserves statutaires ou contractuelles »	97,32 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	62 185,49 euros
A titre de dividendes	60 000,00 euros
Soit 14,29 euros par action	

Le solde	2 185,49 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 185,49 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social, au plus tard, le 31 mars 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2022 : Néant

Exercice clos le 31 août 2023 : Néant

Exercice clos le 31 août 2024 :

- ✓ 28 000 euros, soit 6,67 euros par titre
- ✓ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 octobre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Stéphane MELIN

